



Accompagnement de la grossesse

Vous êtes enceinte ou vous venez d'accoucher: les sages-femmes du service de la Promotion de la Santé Maternelle et Infantile (PSMI) se tiennent à votre disposition pour vous accompagner, à votre domicile ou dans les Maisons de la Solidarité (MDS). Elles interviennent en parallèle de votre suivi par un gynécologue-obstétricien ou par une sage-femme libérale.

Publié le 31 janvier 2025

Être suivie par une sage-femme de la PSMI

A votre domicile ou à son bureau en Maison de la Solidarité (MDS), une sage-femme de la PSMI est présente pour répondre en toute confidentialité aux questions que vous vous posez **pendant votre grossesse et après votre accouchement:**

- > Suivi de grossesse
- > Relation mère/enfant
- > Place du père
- > Contraception

La PSMI vous propose un suivi après votre accouchement dans le cadre de son programme

[PRADO](#)



PRADO: Programme d'accompagnement au retour à domicile

2 passages de la sage-femme dans les 12 jours qui suivent votre accouchement. Prise en charge totale par la Sécurité Sociale.



Vos questions / nos réponses

Pour toutes vos questions concernant votre grossesse, n'hésitez pas à contacter la sage-femme de la PSMI de votre secteur et à consulter notre rubrique [FAQ](#).

FAQ

Je suis enceinte et je souhaite en discuter, à qui dois-je faire appel?



Vous pouvez faire appel à un gynécologue ou à une sage-femme libérale ou/et à une sage-femme de la PSMI afin de réaliser votre entretien prénatal précoce.

Je suis enceinte et j'ai des difficultés psychologiques, vers qui puis-je me tourner?



Vous pouvez faire appel à la sage-femme de la PSMI qui vous proposera d'en discuter et qui pourra vous orienter, si besoin, vers d'autres professionnels de santé.

Je souhaite être accompagnée après mon accouchement, qui peut venir à mon domicile?



La sage-femme de la PSMI ou une sage-femme libérale peut intervenir dans le cadre du PRADO jusqu'au 12ème jour après votre accouchement; puis l'infirmière/puéricultrice de la PSMI pourra ensuite prendre le relais.

LIENS UTILES

- > Contacter ma MDS



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55

